

Annonces

immonecemat.com - emploinecemat.com

Passer votre annonce et payer par 
04.93.18.70.00
 (0,15 € T.T.C. la minute)

Demandes d'emploi
GARDE À DOMICILE

AIDE-SOIGNANT références sérieuses depuis 30 ans, cherche poste aide aux personnes âgées, garde de jour/nuit, courses, ménage, sorties. Tél.06.64.15.76.37.

AUXILIAIRE DE VIE, avec références, 20 ans d'expérience, cherche emploi : garde de personnes âgées, même médicalisées, libre jour, nuit, week-end. Tél : 06.59.09.66.31.

AUXILIAIRE DE VIE, véhiculée, 16 ans d'expérience cherche emploi garde personne âgée ou malade, les nuits et week-end compris. Tél : 06.60.21.23.37

DAME dynamique, véhiculée, disponible 7 à 10 jours consécutifs par mois cherche poste pour accompagner le quotidien de votre parent âgé ou enfant. Tél: 06.72.80.60.94

AUXILIAIRE DE VIE 62 ans cherche emploi à temps complet auprès personnes âgées, handicapées, enfant. Région Var et toute région PACA. Libre rapidement. Tél.06.70.89.64.15.

AUXILIAIRE DE VIE sérieuse cherche poste garde malades personnes âgées, jour ou nuit, sur Cannes. Aide à la vie quotidienne. Tél.06.21.09.41.37

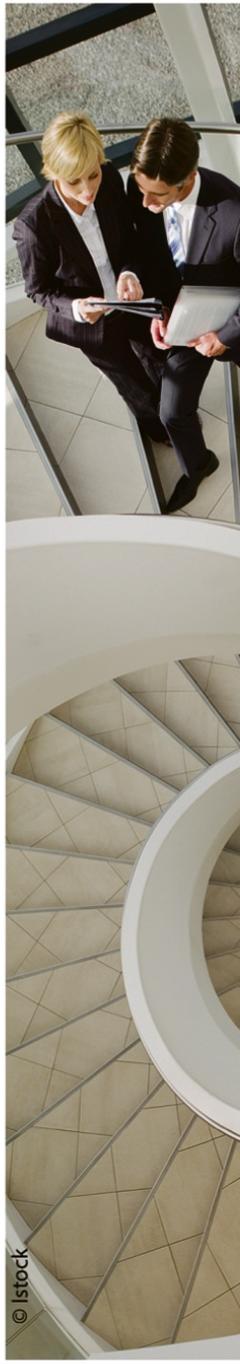
Femme cherche emploi : ménage, repassage, garde personnes âgées et enfants, repas le soir. Secteur Cannes et environs. Tél.06.83.14.96.11.

GARDIENNAGE, SÉCURITÉ
HOMME 61 ans, ancien militaire à la retraite, recherche place de gardien, entretien, garde d'animaux, à mi-temps, avec logement et salaire. Secteur VAR et AM. Tél.06.15.62.68.07.

MAINS D'OEUVRE SPÉCIALISÉE
MACON qualifié avec matériel cherche emploi : tous travaux de maçonnerie, peintures, gros oeuvres, carrelage, cloisons, façades. Réparation et refecton de toitures, murs en pierres. Tél.06.18.40.39.85. ou 04.23.35.46.36.

JEUNE HOMME Portugais, sérieux, travailleur, minutieux, cherche emploi tous travaux peintures intérieur et extérieur (volets, grilles, portails, succo, très compétent en enduit bande...). Tous secteurs. Tél.07.80.39.95.52

TRAVAIL D'HIVER, travail de fer : peintures, maçonnerie, carrelage. Sérieux, expérience, dispose de matériel, accepte petits et moyens travaux, cherche poste chez particulier. Tél.07.83.09.71.03 Paolo.



Annonces légales

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2023 à 0,83 € HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales concernant les sociétés font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

AVIS D'ENQUÊTES



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
 DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
 COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET

AVIS PORTANT PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VILLENEUVE-LOUBET CONCERNANT LA RÉALISATION DU CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ (CEF) DENOMME « CENTRE JENNY-LEFEBVRE », DANS LE QUARTIER DE LA BERMONE, SUR LE SITE DIT DE « L'ERMITAGE PARTIE NORD - CHEMIN DES HAUTES-GINESTIERES »

Le Préfet des Alpes-Maritimes informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Villeneuve-Loubet selon l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2023 à la prolongation de l'enquête publique pour la déclaration de projet valant mise en compatibilité n°2 du PLU de Villeneuve-Loubet en vue de la réalisation d'un centre éducatif fermé, dénommé « Centre Jenny-Lefebvre » dans le quartier de la Bermone sur le site « Ermitage partie Nord - chemin des Hautes Ginestières ».

L'enquête publique est ainsi prolongée jusqu'au vendredi 5 janvier 2024 (17h00) inclus.

Durant la période de prolongation de l'enquête, les modalités d'organisation prévues à l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête du 25 octobre 2023 continuent d'être appliquées, notamment en matière de désignation du commissaire enquêteur ainsi que du lieu et des horaires où peut être consulté le dossier d'enquête, soit : au service urbanisme de la commune de Villeneuve-Loubet (2 avenue des Rives) du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au 04.92.13.44.08 ou au 04.92.13.44.10.

Un accès gratuit au dossier sera garanti par un poste informatique mis à disposition du public à l'adresse et aux horaires d'ouverture précités.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront également disponibles pendant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet des services de l'Etat des Alpes-Maritimes, à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-deprojet-valant-mise-en-compatibilite-DP-MEC>. Le site internet de la commune de Villeneuve-Loubet assurera un renvoi vers le site internet des services de l'Etat des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2023, toutes les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à disposition du public au siège de l'enquête publique précitée à l'adresse indiquée ci-dessus, ou adressées par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante, avant la date et heure de clôture de l'enquête fixée le vendredi 5 janvier 2024 à 17 heures : Mairie - Service Urbanisme de la commune de Villeneuve-Loubet, Place de la République, 06270 Villeneuve-Loubet.

Des observations écrites pourront également être consignées sur un registre complémentaire mis à disposition du commissaire enquêteur lors de sa permanence reportée.

Les observations écrites pourront également être déposées dans les mêmes conditions de délai, par voie électronique, à l'adresse suivante : ep-dmcevf-cef@alpes-maritimes.gouv.fr, et seront consultables sur le site internet des services de l'Etat des Alpes-Maritimes précité. Ces observations seront annexées au registre d'enquête.

La permanence du vendredi 22 décembre 2023 mentionnée à l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2023, est annulée et reportée comme suit :
 Jean-Claude HENNEQUIN, Directeur d'établissements sanitaires en retraite, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le tribunal administratif de Nice le 22 septembre 2023, pour conduire cette enquête publique, recevra ainsi le public le : vendredi 5 janvier 2024 de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Et à l'adresse suivante :
 Pôle culturel Auguste Escoffier (salle d'action culturelle)
 30 Allée Simone Veil
 06270 Villeneuve-Loubet

Le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique prolongée pour remettre au Préfet des Alpes-Maritimes son rapport et ses conclusions sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du PLU de Villeneuve-Loubet. Une copie de ces documents sera déposée pour y être consultée, au service urbanisme de la commune de Villeneuve-Loubet, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents pourront également être consultés à la préfecture des Alpes-Maritimes (direction départementale des territoires et de la mer - service aménagement urbanisme et paysages - pôle aménagement et planification) et rendue publique par voie dématérialisée sur le site internet des services de l'Etat des Alpes-Maritimes précité.

Par suite, la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Villeneuve-Loubet sera approuvée par le Préfet des Alpes-Maritimes, après avis sous deux mois du conseil municipal de Villeneuve-Loubet, en application de l'article R 153-17 du code de l'urbanisme.

Fait à Nice, le 19 décembre 2023
 Pour le Préfet,
 Le sous-Préfet, secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes

Signé : Philippe LOOS.

AVIS ADMINISTRATIFS

Commune de Roquefort-les-Pins
 Délégation instaurant le Sursis à Statuer
 Dans le secteur des Claps

AVIS D'AFFICHAGE ET DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC

Dans sa séance du 5 décembre 2023, le Conseil Municipal de Roquefort-les-Pins a délibéré afin d'étendre le périmètre en vue de sursis à statuer sur les demandes de permis de construire et de déclaration préalable à intervenir, dans un périmètre de prise en considération d'une opération d'Aménagement sur le secteur des Claps, dont le plan est annexé à la délibération. La délibération n°2023/93 approuvée par le Conseil Municipal de Roquefort-les-Pins le 5 décembre 2023, visée par la préfecture le 12 décembre 2023 a été affichée aux portes de la Mairie à partir du mardi 12 décembre 2023 jusqu'au lundi 15 janvier 2024. La délibération N° 2023/93 est à la disposition du public, à la Mairie de Roquefort-les-Pins, aux jours et heures d'ouverture habituels.



AVIS

Renforcement du droit de préemption urbain sur l'ensemble dupérimètre de ce droit.
 Par délibération en date du 12 décembre 2023, le conseil municipal de la commune de Contes a décidé de renforcer le droit de préemption urbain sur l'ensemble du périmètre de ce droit.
 Cette délibération peut être consultée en mairie.
 Contes, le 19 décembre 2023

Le Maire, F.TUJAGUE.

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : CARPE DIEM.
 Forme : Société à responsabilité limitée.
 Siège social : 9 rue Clément Roassal, 06000 Nice.
 Objet : bar-restaurant.
 Durée de la société : 99 années.
 Capital social fixe : 10000 euros
 Gérant : M. Frédéric LAVERGNE, demeurant Villa 1-3 - Les jardins d'Agosta plage, 20166 Albitreccia
 Gérant : M. Grégory AUBRY, demeurant 20Les Hauts de Mezzavia, 20167 Mezzavia Ajaccio
 La société sera immatriculée au RCS de Nice.

FORMALITÉS DIVERSES

COMMUNIQUE

La SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES ET FINANCIÈRES «SO.CA.F.», 26, avenue de Suffren, Paris 15^e, fait savoir que la garantie qu'elle a accordée à : NOBLECOURT Patrick - CABINET NOBLECOURT - 21, avenue de Sospel - «Le Saint Claude» 06500 Menton SIREN: 354067366 pour les opérations de :
 - Syndic de copropriété et de gestion immobilière visées par la loi du 2 janvier 1970, cessera le 31 décembre 2023 à minuit.
 Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la SO.CA.F. dans les trois mois de cette insertion sous la référence RN/SP:30578.

Appels d'offres

AVIS D'APPELS



APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 143-7 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur attribue par rétrocession, échange, substitution tout ou partie des biens suivants :

Ref. XA 06 23 0192 01 (ML) Libre (Avec bâtiment)
 Cipières : 6 ha 22 a 61 ca : - De Gréolères : B-162 - Le verger : B-150-151-152-153-154-155-158-159-160-161-163-164-168-169-758(157)-760(170)
 Urbanisme : Zone non constructible du RNU
 Ref. AS 06 23 0245 01 (ML) Libre
 Escragnelles : 50 a 50 ca : - Saint Martin : C-684-685-686
 Urbanisme : Zone N du PLU

Les personnes intéressées devront faire connaître leur candidature par écrit (merci de préciser son n° de téléphone) au plus tard le 07/01/2024 à l'adresse ci-dessous ou des compléments d'information pourront être obtenus :

SAFER Provence Alpes Côte d'Azur, Nice Leader - Immeuble Appolo, Bât A - 5^{ème} étage, 64-68, av. Valéry Giscard d'Estaing CS 93254 06205 Nice Cedex 3 (Tél : 04.88.78.00.06).
 Posté à Nice, le 19 décembre 2023

EURO DREAMS Résultats du tirage du jeudi 21 décembre 2023

Combinaisons	Gains simples EuroDreams gagnants		Gains par grille simple EuroDreams gagnante
	Tous pays	En France(e)	
Bons N° Dream	0	0	Aucun gagnant
6 + 	0	0	Aucun gagnant
6	240	72	84,50 €
5	9 222	3 454	35,30 €
4	123 312	44 802	4,90 €
3	691 835	251 968	2,50 €

(1) Responsable Française et Principauté de Monaco. Voir règlement des jeux EuroDreams sur www.FDJ.fr, rubrique « Règlement ». Les résultats et osses sont communiqués à titre indicatif. Seuls les résultats communiqués par un commissaire de jeu(e) de public sur www.FDJ.fr. Les gains sont probables jusqu'à leur validation en centre de jeu(e) agréé(e) par les autorités compétentes.

Résultats et informations : Application FDJ  3256  fdj.fr

KENO Résultats des tirages du jeudi 21 décembre 2023

Tirage du midi

4 6 7 16 17 18 20 22 26 29
 36 48 52 56 58 64 65 66 67 69

MULTIPLICATEUR

X 2

JOKER+

8 986 529

Tirage du soir

8 11 15 21 22 24 28 29 31 35
 36 39 49 50 52 54 58 59 69 70

MULTIPLICATEUR

X 2

JOKER+

0 342 394

Résultats et informations : Application FDJ  3256  fdj.fr

Les gains sont probables jusqu'à leur validation en centre de jeu(e) agréé(e) par les autorités compétentes. Les résultats et osses sont communiqués à titre indicatif. Seuls les résultats communiqués par un commissaire de jeu(e) de public sur www.FDJ.fr. Les gains sont probables jusqu'à leur validation en centre de jeu(e) agréé(e) par les autorités compétentes.



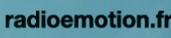
radio émotion
Vintage Pure Côte

105.3 FM
NICE-ANTIBES-CANNES

100.5 FM
MONACO-MENTON

104.3 FM
VALBERG

104.2 FM
VALLÉE DE LA VÉSUBIE




Les gains sont probables jusqu'à leur validation en centre de jeu(e) agréé(e) par les autorités compétentes. Les résultats et osses sont communiqués à titre indicatif. Seuls les résultats communiqués par un commissaire de jeu(e) de public sur www.FDJ.fr. Les gains sont probables jusqu'à leur validation en centre de jeu(e) agréé(e) par les autorités compétentes.